

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	Cherokee Chief	CH 0442 40

Constructeur AMERICAN MOTORS CORPORATION, Southfield / Michigan (USA)
 Identification "J.Al.MN" préfixe au No du châssis
 (2ème chiffre du préfixe = millésime, p.e. "6" = 1976)
 Plaquette constr. à gauche sur l'auvent, dans le compartiment du moteur
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, derrière la roue avant (frappé par l'importateur)
 Ident. du moteur "N" à droite, à l'avant en haut sur le bloc-moteur, au-dessus de la pompe à eau (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. AMEROSOLI & CO, Automobile, Militärstrasse 106, 8021 Zurich
 Véhicule homologué J6A17XN049108 Signes fixes dans code du type J.Al.MN

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique s.d. avec assistance hydraulique
 Transmission automatique + boîte complémentaire route/terrain
 Nombre de vitesses 3 x 2 Entraînement toutes roues +)
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques / AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AV=soupape de dosage AR= limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Ralentisseur par différence de pression; lampe-témoin combinée
 Contrôle 2 circ.

Moteur
 Marque A M C Type N
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alésage 103,63 Course 87,38
 Cylindrée 5893 CV-impôt 30,01
 Puissance en CV 140 SAE-net à l/min 3300
 Bruit 74 dB/A à l/min 3300
 Silencieux 1 pot 663 x Ø 150 mm
 Mesure des gaz *) (réglage du ralenti limité)
 Déparasitage OCE = annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-4c **) Rétroviseur 1/int.+2/dé chaque côté S)
 Cale Attelage sur demande
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 1 5 av 2 centre ar 3
 Dimensions int. ext.
 Longueur 4600 Empattements 2770
 Largeur 2000
 Hauteur 1730 Voie av 1670 ar 1580
 Porte à faux lat. Voies av ar
 av 700
 ar 1130 Braquage g 11700 d 11400
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 1100 900 2000
 Charge utile +) 110 240 350
 Poids total 1210 1140 2350
 Garantie fabr. 2730
 Dimens. pneus 10 - 15 10 - 15 (Variantes voir remarques)
 Ply / bar 4 / 2,3 4 / 2,3
 Charge 1436 1436
 pour V max 136 136
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein 680
 Garantie poids de l'ensemble (remorque freinée) 9090
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 125 km/h
 Vitesse maximale testée km/h

Equipement §) _____
 Feux de route SEALED BEAM DOT H.
 Feux de croisement SEALED BEAM DOT H.
 Feux de position AJ-SAE-IP-73
 Feux rouges AJ-SAE-AIRST-74 + AVG 74
 Feux stop id.
 Clignoteurs av AJ-SAE-IP-73 | AY+AR = §) ar voir feux rouges
 Catadioptres av _____ | AY+AR _____ ar I (E)
 Feux de gabarit av _____ | AR = §) ar _____
 Feux complément _____
 Eclairage plaque 1/ au centre
 Essuie-glace 2/ balais _____ avec/ sans lave-glace
 Avertisseurs SPARTON 10 + HI §)
ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type J E E P. Cherokee Chief
 Homologation N° CH 0442 40
 Carrosserie Limousine
 Places total 5 avant 2
 Poids à vide 2000 Carburant B
 Charge utile = +) CV-impôt 30,01
 Poids total 2730 Cylindree 5893

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01, test B; une vignette n'est pas exigée (LFEM 35 682).
- ***) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
- +) La charge utile ne doit pas être notée, vu que le centre gravité de la surface de chargement se trouve derrière l'essieu arrière.
- §) Modifications par l'importateur:
- le tuyau d'échappement est mené vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
 - un rétroviseur est monté sur la droite;
 - l'avertisseur est déplacé vers l'avant, derrière la grille du radiateur;
 - la partie intérieure du verre du feu arrière est modifiée par le BFPM et est marquée "AMG 74";
 - les catadioptres d'origine sont insuffisants; il en est monté 2 complémentaires I (E);
 - les angles de visibilité des feux rouges et clignoteurs AR sont insuffisants; sont complétés par les feux de gabarit et les clignoteurs latéraux;
 - les clignoteurs AV et AV latéraux doivent être synchronisés, même lorsque les feux sont allumés.

Cette carte remplace le BT CH 0442 40 du 14.4.76.
 Identification

Berne, le 22.7.76.

Lieu et date de l'homologation
 Zurich, 14.4.76

Homologation fédérale des types de véhicules